



L'ACTUALITÉ

ILE-DE-FRANCE

2 millions d'euros pour les asso

Le Conseil régional d'Ile-de-France a annoncé qu'il débloquait 2 millions d'euros de subventions pour aider le tissu associatif à sensibiliser les citoyens au dérèglement climatique.

La Région vient de sursauter. Alors que la ville de Paris - et plus exactement celle du Bourget en Seine-Saint-Denis - accueillera en décembre 2015 la 21e conférence des Nations Unies sur le climat (COP21), le Conseil régional d'Ile-de-France veut sensibiliser les Franciliens. « Nous ne pouvons pas rater ce rendez-vous mondial », déclarait en décembre 2014 Mounir Satouri, le président des élu (es) écologistes régionaux. « Le fait qu'il ait lieu en Ile-de-France est une chance historique pour la France et pour la Région de montrer la réalité de son engagement. La Région doit donc jouer son rôle en contribuant à mobiliser la société civile autour des enjeux de cette conférence. »

Ainsi, le lundi 19 janvier dernier, une réunion d'information a été organisée par les élus écologistes à la Région, afin de présenter la campagne de « mobilisation citoyenne » autour des enjeux climatiques et notamment, autour des enjeux de cette 21e conférence internationale sur le climat. « Nous ne sommes ni l'État, qui organise et participe aux négociations internationales, ni la ville de Paris qui est dotée d'outils et de moyens d'action plus importants que ceux de la région », a expliqué Corinne Rufet, la vice-présidente du Conseil régional en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie. Cette dernière a annoncé notamment que

cette sensibilisation des citoyens passera, bien sûr, par les médias, les institutions (comme l'Unesco), les salons professionnels mais aussi des ONG et des associations.

Aider toutes les associations à en parler

À cet effet, le Conseil régional a créé un fonds de 2 millions d'euros, une somme destinée aux associations qui informent le public sur le réchauffement de la planète, à travers des événements ou des interventions. La démarche doit permettre à l'Ile-de-France de « montrer la réalité de son engagement », selon Mounir Satouri, qui a porté cette initiative. « Notre objectif, c'est aussi d'aider des associations, dont le climat ou l'environnement ne sont pas forcément la vocation, à en parler à leurs adhérents et à leurs parties prenantes », a poursuivi Corinne Rufet. « Le cœur du sujet, c'est de faire en sorte que le citoyen, informé, puisse peser sur le cours des négociations ».

Ainsi, les deux millions d'euros de subventions débloqués doivent permettre aux associations franciliennes de réaliser tous types d'actions : de la publication de livrets résumant le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) à l'organisation de dé-

bats, conférences, campagnes de sensibilisation, en passant par des interventions dans les lycées...

Une centaine d'associations étaient présentes à la réunion d'information du 19 janvier dernier. Si certaines entendent proposer des projets visant à doper la capacité des sols franciliens à stocker le carbone, d'autres préfèrent développer la production maraîchère urbaine. L'association des journalistes de l'environnement et du climat propose même de renforcer la culture climatique des journalistes franciliens pour les aider à décortiquer les enjeux de la COP 21. ■



L'île-de-France veut « montrer la réalité de son engagement ». © eelv